

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 2 décembre 2016

DOSSIERS TRAVAUX 2017 :

1/ Enfouissement des lignes électriques au centre du village :

Estimation du coût : 279 280 €, dont subventions probables 147 721 € : reste à autofinancer pour la commune : 131 559 €.

Une demande de subventions par l'intermédiaire du SIED (Syndicat intercommunal énergie de la Haute Saône) de type TEPCV (territoire à énergie positive pour la croissance verte) phase 3, en coordination avec le pays, est en cours.

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le choix des candélabres qui seront installés (choix sur la base de 3 modèles proposés).

2/ Aménagement Cœur de Village :

Le budget prévu pour cette opération est de l'ordre de 100 000 €, subventionné à près de 40%.

Deux estimations ont été réalisées : Ent Voignier : 33 k€, Colas : 60 k€.

Ces travaux sont éligibles à une subvention TEPCV phase 1 pour 23 000 € sur la perméabilisation des sols à hauteur de 80 %.

La commune souhaite également s'inscrire dans le programme européen LEADER sur la redynamisation des villages pour 2017.

Les travaux doivent prévoir la reprise de la voirie sur le RD 140, rue du bois d'Ard, rue de la Beurrerie, et rue de la Fontenotte.

Autres dossiers en cours :

- Aménagement foncier
- Aménagement forestier
- Travaux maison Simoes
- Cimetière
- Accessibilité de l'Eglise.

FORET :

1/ Une équipe de conseillers municipaux a déterminé les lots pour « les bucherons du dimanche ». Un état précis a été dressé pour chacun. Chaque lot devrait correspondre à 15-20 stères de bonne qualité. Prix de vente : 4.80 € le stère.

2/ Le contrat avec le bucheron, Frédéric Vuillemin de Mailleroncourt-Charette, pour la fabrication de 150 stères de bois façonné débardé bord de route est renouvelé.

3/ Desserte forestière : Les travaux avancent correctement en raison de la météo. La société Maillard a présenté une facture de 59 904 € correspondant aux travaux réalisés à ce jour. Quelques avenants seront nécessaires pour les fossés, le tuyau annelé sous les entrées,...

INGENIERIE 70 : LOGICIEL MAGNUS

Un contrat de maintenance du logiciel de gestion était souscrit avec le Département 70 pour 780 € annuels environ. Depuis la loi NOTRe, le Département ne possède plus la compétence pour assurer ce suivi. Ingénierie 70 se propose de reprendre ce service pour un coût similaire. La commune décide d'y adhérer à partir du 1^{er} janvier 2017.

ORGANISATION DE FIN D'ANNEE

Différentes dates sont fixées :

- Mise en forme et distribution des colis aux anciens : 17 décembre matin
- Marché de Noël au Groupe Scolaire : 10 décembre matin
- Concert de Noël à l'église : 16 décembre à 18 heures
- Repas des anciens : 14 janvier 2017 midi
- Vœux du maire : 7 janvier à 18 heures
- Vœux des élus et du personnel : jeudi 5 janvier à 13h30.
- Vacances du personnel : du mercredi 21 décembre au soir au 5 janvier au matin.

QUESTIONS DIVERSES :

Le branchement « forain » de l'aire de convivialité a été coupé, vraisemblablement par EDF.

L'antenne OZONE de la mairie devra être démontée.

Plusieurs communes d'Alsace souhaitent visiter le groupe scolaire des Courlis.

Orange envisage, à la demande de la mairie, de remplacer le sous-répartiteur à proximité de l'actuel NRA (Nœud de Raccordement Abonnés).

Le SYVETOM (Le Syndicat mixte à vocation unique pour le Transfert, l'Élimination et la Valorisation des Ordures Ménagères) propose à la commune d'acheter un broyeur à végétaux. Une subvention du SYTEVOM et de l'ADEME est également envisageable pour un broyeur à végétaux utilisés par plusieurs communes.

Communauté de Communes du Triangle Vert : Une réunion, le 22 novembre à Saulx, a réuni 16 maires, qui souhaitent délibérer en vue de la création rapide d'un nouveau territoire. Compte tenu du contexte, souvent évoqué au cours des derniers conseils municipaux, la commune se déclare favorable à une telle délibération, en évitant néanmoins de se prononcer sur le périmètre de ce nouveau territoire.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h30,